

Compte-rendu - Lancement de la Vague thématique Eau

Date : 23 avril 2026 – de 10h00 à 13h00

Format : Hybride dans les locaux de Cités Unies France

Animation : David-Pierre Giudicelli, Chargé de mission Climat et DCOL, Cités Unies France
Simone Giovetti, Délégué au Plaidoyer international, Fonds de solidarité, Coordination thématique, Cités Unies France

Vous retrouverez les diapositives projetées sur le site internet de [Cités Unies France](https://www.citesuniesfrance.org/)

Introduction :

Virginie Rouquette, Directrice Générale de Cités Unies

André Viola, Conseiller départemental de l'Aude, Président du Partenariat Français pour l'Eau et Président du Groupe Eau de la CNCD.

Frédéric Blanc, Délégué adjoint pour les collectivités territoriales et la société civile au MEAE, a souligné le triple intérêt stratégique de la thématique eau dans l'AICT :

- **Grille de lecture géopolitique** : les conflits d'usage de l'eau éclairent de nombreuses tensions internationales (Israël/Palestine, Inde/Chine, etc.)
- **Réciprocité et apprentissage mutuel** : des collectivités étrangères développent des savoir-faire innovants face à leurs enjeux climatiques qu'il est pertinent de valoriser et partager (Ex : gestion de l'eau au Maroc)
- **Levier de financement** : les dispositifs de type « 1% solidarité », et notamment le **1% eau**, constituent une spécificité française permettant de valoriser les expertises territoriales dans la gestion des services publics

Le Groupe EAU de la CNCD :

Inès Moulinat, Secrétaire générale adjointe de la CNCD, DCTCIV :



Composition et fonctionnement : La Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD), présidée par Jean-Noël Barrot et dont Emma Verran (Adjointe au maire de Cannes) assure la Vice-Présidence, rassemble des représentants de CT, d'associations faitières ainsi que des représentants de l'État et de différents ministères. Elle se réunit en session plénière a minima deux

fois par an, avec pour vocation d'informer en amont les collectivités territoriales des priorités du ministère. **La prochaine session plénière se tiendra le 10 juin.**

La CNCD s'appuie par ailleurs sur deux groupes thématiques, dont le **Groupe Eau**, créé en 2023 et présidé par André Viola. Ce dernier **se réunira le 22 mai à 14h** (en format hybride) afin de co-construire un plaidoyer commun des CTF sur les enjeux de l'eau et de l'assainissement, en vue des grands rendez-vous internationaux à venir, et qui sera soumis à validation lors de la session plénière.

Missions et objectifs du groupe Eau :

- Alimenter les travaux de la CNCD et structurer un plaidoyer commun des CT aux niveaux national et international
- Constituer un espace de dialogue entre les CT et les instances interministérielles
- Informer les CT membres, favoriser le partage d'expériences sur les questions hydriques
- Lever les contraintes pesant sur les dispositifs existants et en promouvoir l'usage
- Accompagner et démultiplier l'action des élus locaux

André Viola a rappelé la densité de l'agenda mondial sur la thématique eau :

- **Juin 2026 - Sommet G7** : mise en avant de l'eau dans les enjeux environnementaux à l'initiative de la France
- **Juillet 2026 - HLPF** : examen de l'ODD 6
- **Année des 3 COP** : dont celle « Désertification » (Mongolie) où sera spécifiquement dédiée une journée aux collectivités territoriales et l'eau sera une composante des échanges
- **Décembre 2026** : Conférence des Nations-Unies sur l'eau
- **Forum Mondial de l'Eau (début 2027)**

⇒ L'objectif de la CNCD est de structurer un plaidoyer coordonné des CT dans ces instances, notamment via le réseau CGLU, et de valoriser les expériences de coopération décentralisée.

La Vague thématique Eau 2026 - Contenu et dispositif

Simone Giovetti, Cités Unies France



Le concept de « vague thématique » consiste à organiser plusieurs ateliers et conférences autour d'un thème fédérateur, renouvelé annuellement. Le choix de l'eau pour 2026 s'inscrit en synergie avec l'agenda international et les préoccupations actuelles des territoires.

Une page sera dédiée à l'eau dans chaque newsletter, elle est ouverte aux contributions des CT et associations souhaitant partager leurs expériences

David Pierre Giudicelli, Cités Unies France

Mise en valeur de la dimension multi-niveaux de la thématique eau dans l'AICT, avec une attention particulière portée au rôle des syndicats intercommunaux

Présentation du [programme des conférences et ateliers prévus dans le cadre de cette vague thématique](#). Celui-ci est ouvert aux retours et contributions des participants, afin d'être ajusté au plus près des enjeux terrain des collectivités.

Données clefs de l'AICT sur le secteur EAH



Guillaume Aubourg, Directeur adjoint pS-Eau

Présentation du pS-Eau : Réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et l'hygiène ainsi que la gestion durable des ressources en eau dans les pays à revenus faibles et intermédiaires depuis 1984. Vous pourrez notamment retrouver le pS-Eau lors des RAICT 2026.

Contexte : Le secteur EAH est reconnu au niveau mondial notamment via l'ODD6. Il constitue également un secteur prioritaire de l'APD française, dans un contexte marqué par les 20 ans de la loi Oudin-Santini et l'adoption de la Stratégie eau internationale de la France 2020-2030, qui place les CT en position d'acteurs centraux et à l'expertise reconnue.

Constats :

- Près de 200 CT impliquées dont 25% en coopération décentralisée.
- Effet amplificateur de la loi Oudin Santini : prise en main par des petites associations, CT...
- **2025 investissement record des 6 agences de l'eau en matière de solidarité internationale (19,5 millions d'euros)**
- Encourage les montages de projets multi-acteurs aux expertises complémentaires
- Mise une place d'une trentaine de « Fonds Eau » par les CTF via des AAP récurrents
- Forte mobilisation des intercommunalités mais plus compliqué pour les départements de s'impliquer car ce n'est pas leur compétence.

Dispositifs d'accompagnement :

- Appuis renouvelés des agences de l'eau (2025–2030) via un taux d'aide à 70%
- Pool d'appui-conseil : DCOL, pS-Eau, RRMA, services eau
- AAP DCTCIV
- FICOL de l'AFD
- Programme Explor (expertise identification)
- Possibilité de se référer aux guides méthodologiques et [outils de référence du pS-Eau](#)

Exemplification à travers la présentation du projet de Morlaix Agglomération et le Camp de Jalazone et celui de Copra-Togo/Kara avec des communes et communautés de communes de Bourgogne-Franche-Comté.

Jordan Barlemont, DCTCIV

Quelques outils de la DCTCIV :



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation pour
les collectivités
territoriales
et la société civile**

- **Programme EXPE-CT** : labellisation des expériences des CTF, ouvrant droit à des missions exploratoires à l'étranger ou à l'accueil de délégations (exemple : Corse / Agence de bassin hydraulique marocaine)
- **AAP Généraliste (pour les CT)** et Clé en main (pour les associations de CT) : plusieurs lauréats dans le secteur eau et assainissement :



- **Aide à la participation d'élus à des grands événements internationaux.** La DCTCIV s'occupe des accréditations. Pour en savoir plus, rdv le 7 mai pour un webinar : « Le B.A.-BA des COP : comprendre ces grandes conférences internationales », organisé par la DCTCIV et avec la participation de l'ancienne ministre et Ambassadrice déléguée à l'Environnement, Barbara Pompili.

Valérie Driot, AFD



La FICOL célèbre ses 10 ans et constitue le principal outil de financement de la coopération décentralisée - compatible avec ceux du MEAE - avec des financements pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros par projet, couvrir jusqu'à 70% du budget et financer des projets d'infrastructures.

⇒ **Le secteur eau et assainissement représente 30% de l'enveloppe FICOL**

La FICOL accompagne également les CT dans la co-construction de leurs projets : montage de dossier, recherche de cofinancements, mise en relation avec les antennes AFD à l'étranger. Les agences de l'eau constituent à cet égard des cofinanciers majeurs, dans le cadre d'un partenariat structuré avec l'AFD.

En 2026, 5 millions d'euros sont fléchés pour la FICOL afin de financer 9 projets, dont 4 dans le secteur eau (contre 10 M€ en 2025). Cependant, l'enveloppe 2026 est susceptible d'être affectée en raison des mesures d'économies budgétaires en cours d'arbitrage au sein de l'AFD.



Valérie Bayche, Directrice Solidarités et coopérations internationales,
Agence de l'eau Adour Garonne

Depuis la loi Oudin-Santini, l'implication des agences de l'eau en matière de solidarité internationale n'a cessé de croître. Fonctionnant sur des **programmes de 6 ans** - actuellement le 12ème programme (2024–2030), elles **offrent une visibilité financière stable pour les CT partenaires**. Pour 2026, les six agences de l'eau ont voté une enveloppe annuelle de 22 millions d'euros.

Elles soulignent **l'intérêt de l'implication des CT en tant que maîtres d'ouvrage pour assurer la pérennité et durabilité des projets**. À ce jour, seulement 1/3 des projets sont portés par des CT ce qui laisse une marge de progression significative. Les deux tiers restants sont portés par des ONG ou associations, même si la mobilisation d'au moins une CT demeure requise.

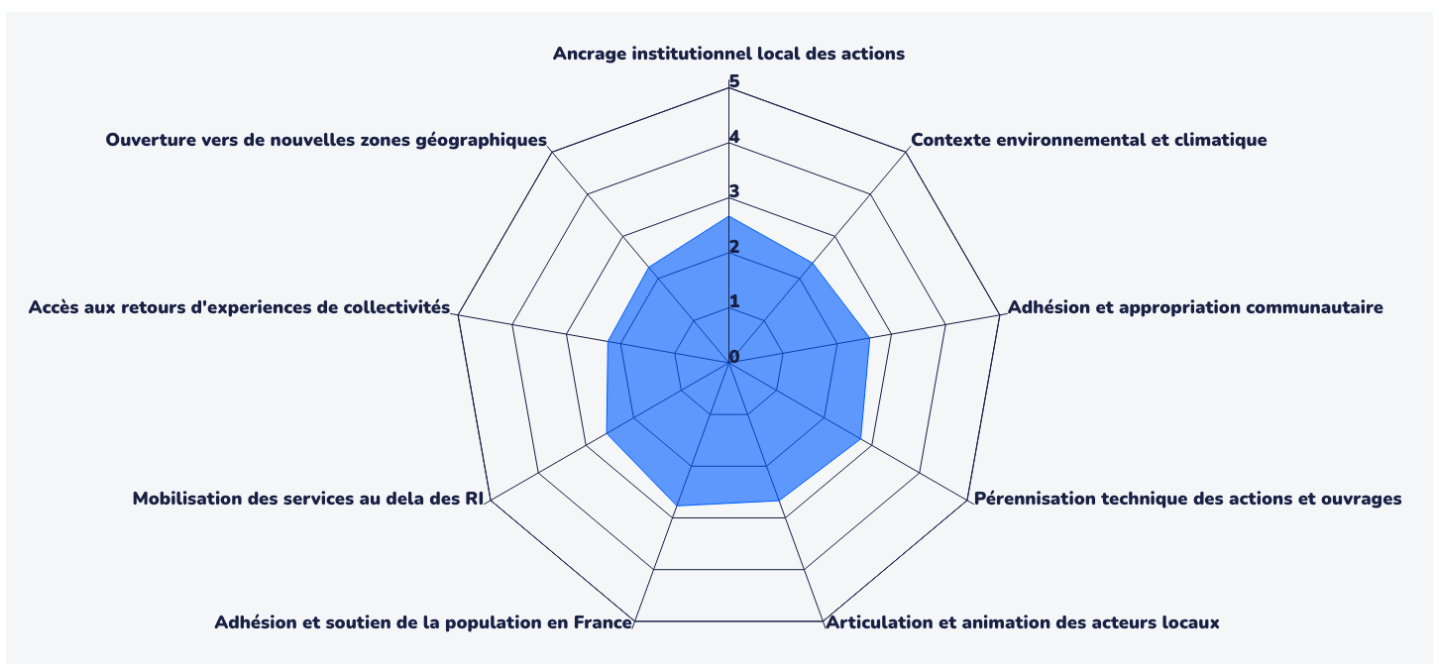
Pour en savoir plus sur le rôle des agences de l'eau, rendez-vous lors du webinaire du 9 juin.

II - PARTIE ANIMATION

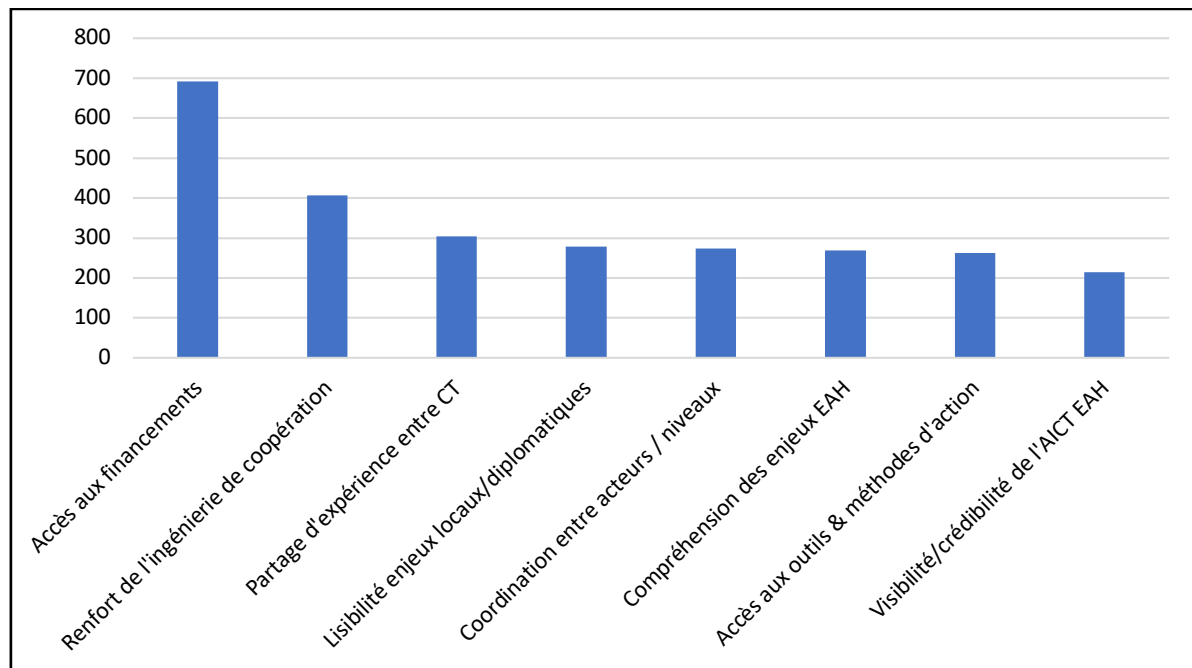
La seconde partie de la réunion a été consacrée au **recueil d'expériences des CT présentes sur leurs coopérations décentralisées dans le secteur de l'eau**, afin d'identifier leurs intérêts, enjeux et freins respectifs. Cette séquence poursuivait un double objectif : d'une part, alimenter le programme de la vague thématique en identifiant les contenus les plus utiles et pertinents pour les participants ; d'autre part, jeter les bases d'un plaidoyer commun des CTF sur les enjeux de l'eau et de l'assainissement, en vue des grands rendez-vous internationaux à venir.

Voici quelques-uns des résultats :

Les principales difficultés pratiques pour les CTF dans la mise en œuvre de leurs coopérations décentralisées dans le secteur de l'eau (1 pas problématique – 5 très problématique) :



Concernant les besoins qui apparaissent prioritaires pour les CTF en matière d'AICT EAH :



Les principales demandes des CTF adressées à l'État français pour renforcer la place de l'AICT dans le plaidoyer sur le secteur de l'eau :

Un budget consolidé pour des actions inscrites dans la durée

Valoriser les réussites et donner la parole aux élus impliqués

Valoriser l'AICT sans cesse auprès des instances internationales Renforcer la visibilité des CT engagées

Accompagner et financer l'expertise et l'ingénierie

Diversifier les zones prioritaires de coopération Une stratégie générale sur l'eau

Porter un plaidoyer commun/enjeux communs entre collectivités et l'état

Accès facilité aux tribunes internationales (accréditation, information, tribune dédiée)

Que l'État français montre l'exemple, soit le booster en attribuant des crédits nécessaires pour réaliser ces objectifs

Aligner l'action du MEAE avec les appuis à la coopération décentralisée

Mieux faire connaître les messages de l'État

D'autres résultats de cette session d'animation sont encore en cours d'analyse et viendront notamment nourrir la structuration d'un plaidoyer commun qui sera validé lors de la session plénière de la CNCD du 10 juin prochain.

Vous êtes une collectivité et souhaitez contribuer à ce plaidoyer ? Nous vous invitons à compléter le questionnaire suivant : <https://forms.gle/hEPd5UDB3UcsZasd8>

Merci pour votre lecture et votre participation !